



# Soin, éthique et santé

## Philosophie

MASTER 2



Une formation approfondie à la réflexion éthique appliquée aux secteurs du soin et de la santé.

En formation continue, ce master répond à la demande des professionnels de santé en quête d'un éclairage théorique sur leurs propres pratiques, consolide une progression dans la carrière ou un projet de reconversion. En formation initiale, il prépare aux métiers de la formation, de la médiation et de l'encadrement dans les domaines du soin et de la santé. Ouvert en 2005 (sous le nom de « Philosophie pratique : Vie humaine et médecine »), il s'est donné pour ambition de répondre à ces nouveaux besoins de formation par une articulation rigoureuse entre les pratiques des professions de santé et les savoirs universitaires issus des Sciences humaines et du Droit.

## Objectifs de la formation

Au cours de ce master, l'étudiant doit acquérir une solide culture générale dans le domaine du soin, de l'éthique et de la santé (une bonne connaissance du monde de la santé et de ses pratiques professionnelles, une vaste culture générale dans le domaine de la médecine, de l'éthique médicale et de la bioéthique). Il doit également s'initier aux savoirs universitaires et à leurs méthodes (sens du questionnement et de la réflexion critique, bonne maîtrise de l'expression écrite et de l'argumentation, initiation au travail bibliographique). Cette double compétence a pour finalité principale de contribuer à une formation approfondie de l'étudiant à la réflexion éthique. Elle doit développer en premier lieu sa capacité à articuler avec finesse théorie et pratique, à se rendre sensible à la singularité des cas cliniques et à se confronter à la nécessité – et aux difficultés – de la réflexion interdisciplinaire et de la délibération collégiale.



## Une culture académique et des savoir-faire professionnels

- L'équipe pédagogique réunit des universitaires spécialisés en Philosophie, en Droit et en Sciences humaines et sociales (enseignants chercheurs de l'Université Bordeaux Montaigne et de l'Université de Bordeaux) et des professionnels de santé (praticiens hospitaliers, hospitalo-universitaires, chefs de service hospitalier, médecins de ville, professions paramédicales, cadres de santé).
- Les centres de recherche des universités bordelaises – principalement : SPH (« Sciences, Philosophie et Humanités »), le Cerdare (« Centre d'étude et de recherche sur le droit administratif et la réforme de l'État ») et le Centre Émile Durkheim (« Science politique et sociologie comparative ») - irriguent en permanence le contenu des enseignements théoriques du master. La relation entre théorie et pratique se fait à double sens, la confrontation avec la réalité du terrain rétroagissant sur les activités de recherche des enseignants. Le lien organique avec les centres de recherche permet au master d'organiser chaque année une ou plusieurs manifestations publiques (colloques, conférences, journées d'études).

- Les interventions des professionnels du soin et de la santé (50% du volume horaire global) transmettent à la fois les savoir-faire et les interrogations (déontologiques, éthiques et/ou juridiques) issues de la pratique.

Elles donnent aux étudiants une bonne connaissance du monde du soin et de la santé, et une vue globale des réseaux de professionnels les plus actifs au niveau local.

## Ancrage régional

Les partenaires du master : le milieu hospitalier (CHU de Bordeaux, centres hospitaliers régionaux), l'espace bioéthique aquitain, la médecine de ville, l'association MANA (médecine transculturelle) et la librairie bordelaise Mollat.

Mollat est partenaire officiel de la formation pour l'ensemble des manifestations publiques qu'elle organise en direction de la société civile (colloques, journées d'études, tables rondes).

## Ouverture internationale

Le master Soin, éthique et Santé bénéficie également d'une ouverture internationale. Partenaire de l'université de Laval au Québec, il accueille chaque année des étudiants étrangers.

## Insertion professionnelle

### En formation continue

Le master de Soin, Éthique et Santé peut asseoir la progression du diplômé dans sa carrière sanitaire et sociale ou renforcer un parcours de reconversion professionnelle.

- **Progression dans la carrière :**

son diplôme lui permet de prendre un recul réflexif sur sa pratique professionnelle, lui donne plus d'assurance à son poste de travail et lui permet d'élargir son réseau professionnel en l'intégrant à de nouveaux collectifs (réseaux de santé, milieu associatif, espaces bioéthiques, comités d'éthique etc.). Son diplôme lui assure en outre un niveau de formation universitaire et une certification supplémentaire en vue d'une progression de carrière.

- **Parcours de reconversion :**

il peut également renforcer une reconversion, ou préparer sa réorientation vers de nouveaux secteurs d'activité. Il constitue par exemple un sérieux complément de CV pour les professionnels qui souhaitent s'orienter vers des activités

d'enseignement et de formation dans le domaine du soin, de l'éthique et de la santé.

À noter : si le mémoire de master donne des garanties suffisantes, une poursuite des études en doctorat peut être envisagée, encadrée par l'un des enseignants chercheurs de l'équipe « Sciences, Philosophie, Humanités » (SPH). Dans ce cas, une inscription préalable en master Recherche sera préconisée, entre le master 2 de « Soin, Éthique et Santé » et l'inscription en doctorat proprement dite. Cette étape intermédiaire permettra à l'étudiant d'approfondir sa formation générale en philosophie et de mûrir son projet de thèse.

### En formation initiale

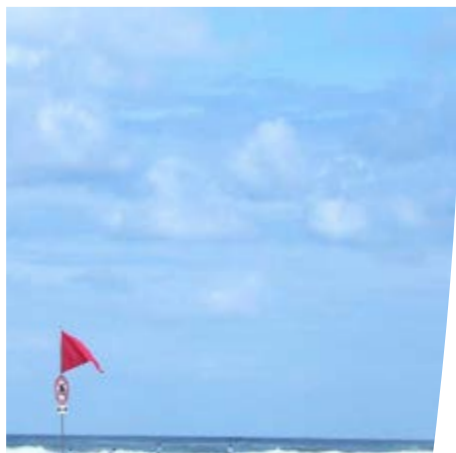
Le master Soins, Éthique et Santé forme principalement aux métiers de la formation, de la médiation, et de l'encadrement.

- **Métiers de la formation :**

les diplômés du master peuvent prétendre à des postes de formateur dans les instituts de formation aux carrières sanitaires et sociales. Ils peuvent également assurer des activités de formation et / ou d'animation dans les espaces éthiques, les réseaux professionnels et le milieu associatif, ou encore s'orienter vers une spécialisation en communication sur les questions d'éthique et de santé (médias, espaces culturels etc.).

S'ils poursuivent en doctorat (admission sur dossier), ils peuvent prétendre à des postes d'enseignement et de recherche à l'université.

- **Métiers de la médiation :**



ce master renforce un parcours de formation dans les nouveaux métiers de la médiation qui se développent dans le champ de la santé, de l'action sociale, du droit et de l'éthique.

- **Métiers de l'encadrement :**

cette formation peut constituer l'une des étapes du parcours individualisé de l'étudiant vers d'autres formations préparant aux concours de la fonction publique (cadres de santé, emplois de catégorie A) dans le secteur sanitaire et social.

## Organisation de la formation

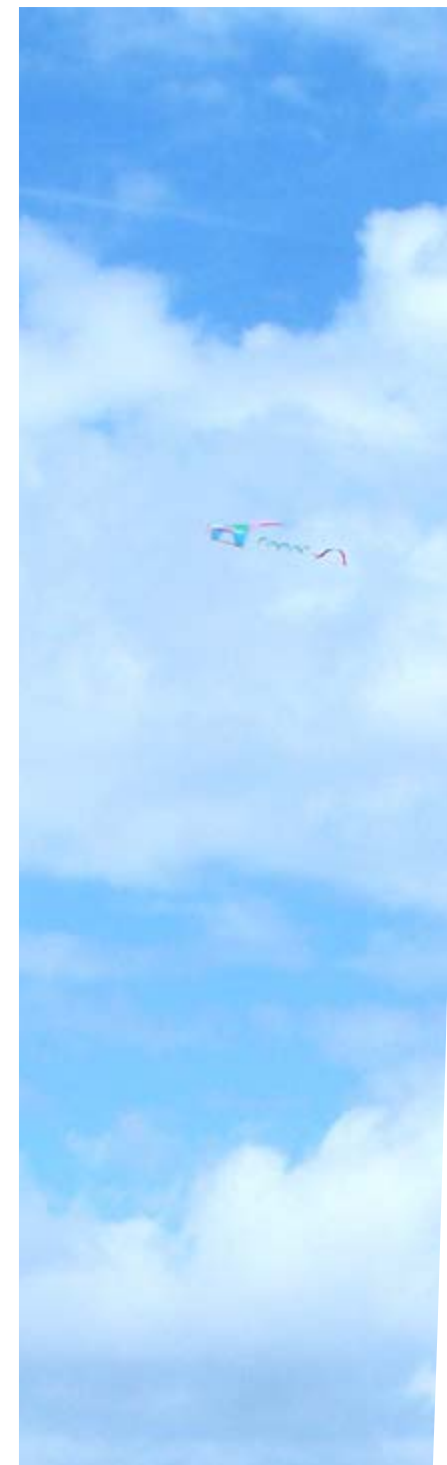
Le master Soins, Éthique et Santé est une spécialité professionnelle en un an (M2).

Les cours se déroulent sur 12 sessions de deux jours, qui se tiennent deux fois par mois d'octobre à avril. Ils donnent lieu à deux séries d'évaluation, l'une en janvier et l'autre en avril. Ils doivent accompagner une expérience professionnelle (formation continue ou stage) et préparer la rédaction d'un mémoire de fin d'études.

**À noter : si la situation professionnelle de l'étudiant le justifie, la formation peut être aménagée et s'envisager sur deux ou trois années.**

### **Trois séminaires interdisciplinaires : « Éthiques du soins et Philosophies de la médecine »**

Chacun de ces séminaires est animé par un enseignant-chercheur du département de Philosophie de l'Université Bordeaux Montaigne. Chaque session comprend le plus souvent deux séances doubles d'une demi-journée, soit avec un professionnel du soins ou de la santé, soit avec un autre enseignant-chercheur





en Philosophie, Droit, Sociologie, Anthropologie, Psychologie ou Économie. Le contenu de ces séances est constamment renouvelé par les travaux de recherche en cours des enseignants-chercheurs et par le dialogue avec les praticiens.

Ces séminaires visent à initier les étudiants au travail de recherche, de problématisation et de questionnement, à la réflexion critique sur les pratiques et à la formulation d'une argumentation rigoureuse, nourrie par une solide culture générale et interdisciplinaire dans le domaine de l'éthique, du soin et de la santé.

**Un cours de « Droit et santé »**, dispensé par des professeurs de droit de l'université de Bordeaux.

Ce cours vise à initier les étudiants à la lecture des textes juridiques, à l'histoire du droit et à la compréhension du raisonnement juridique en matière de santé.

**Un cours d'« Histoire et actualité de la bioéthique »**, assuré par des intervenants spécialisés à la fois en médecine, en éthique médicale et en bioéthique.

Cet enseignement vise à initier les étudiants à la lecture critique des textes bioéthiques, déontologiques et juridiques et à les aider à s'approprier les principaux repères de l'histoire de l'éthique biomédicale.

**Des interventions en « Pratiques du soin et de la médecine »**, assurées par des professionnels du soin et de la santé.

Ces interventions visent à exposer aux étudiants les pratiques des professionnels (état des connaissances, savoir-faire et normes déontologiques), mais aussi les interrogations éthiques, juridiques et déontologiques que ces pratiques peuvent susciter, tant pour les praticiens eux-mêmes que pour les patients et pour la société toute entière.

Lors de ces séances, les étudiants sont initiés par les professionnels à la connaissance du monde de la santé, à l'analyse de cas pratiques et cliniques, à la démarche éthique et à la délibération collégiale.

## Un master adapté aux professionnels

Les modalités d'organisation de la formation ont été spécifiquement conçues pour s'adapter aux contraintes des professionnels (12 sessions de 2 jours, soit 24 journées de cours dans l'année, et la soutenance du mémoire en septembre).

Le master peut ainsi accueillir les publics en reprise d'études et en validation des acquis de l'expérience (VAE).



## Stage

Les étudiants en formation initiale font un stage d'observation de huit semaines dans le domaine du soin et / ou de la santé (ce stage est optionnel pour les étudiants en formation continue).

Ce stage a lieu entre janvier et juin, et doit compter huit semaines.

Le réseau de professionnels de l'équipe pédagogique s'engage à aider l'étudiant dans sa recherche de stage. L'un des professionnels de l'équipe peut encadrer le stagiaire, en vue de faciliter son intégration sur le lieu de stage.

Le terrain de stage doit être impérativement choisi en fonction du sujet de mémoire. Pour les étudiants en formation initiale, ce stage d'observation fait l'objet d'un rapport approfondi dans la première partie (dite « pratique ») du mémoire.

## Mémoire

Les étudiants doivent remettre à la fin de leur formation un mémoire d'une centaine de pages. Ce travail doit être mûri tout au long de l'année, et en relation constante à la pratique (stage ou expérience professionnelle, contenus pratiques délivrés par les intervenants). Il doit également se nourrir en profondeur des éléments théoriques assimilés durant la formation (Philosophie, Droit, Sciences humaines et sociales, Bioéthique etc.) et répondre aux exigences méthodologiques d'un diplôme universitaire de type master (problématisation, argumentation, maîtrise de l'écrit, initiation au travail bibliographique etc.). Par rapport à d'autres types de mémoire, toute la difficulté et l'originalité de l'exercice tient à l'effort d'articuler en profondeur la théorie et la pratique, en s'intéressant aux boucles de rétroaction qui les relient l'une à l'autre.

Le sujet choisi par l'étudiant doit être validé par son directeur de mémoire, le projet de mémoire faisant l'objet d'une première évaluation à la fin du premier semestre. Le mémoire doit être remis à la fin de l'été pour une soutenance en septembre, devant un jury qui comprend le directeur du mémoire et l'un des professionnels de santé de l'équipe pédagogique.

# Conditions d'accès



- ◆ **Sur diplômes français** : étudiants titulaires d'un master 1 Philosophie ou Sciences humaines et sociales, ou Droit ou Sciences de la vie et de la santé ; ou d'une autre formation de niveau Bac + 4 admis en dispense.

- ◆ **Sur Validations d'Acquis Professionnels (VAP) :**

- Candidats non diplômés à Bac + 4 mais ayant des acquis professionnels en rapport avec la discipline : dossier de Validation d'Acquis Professionnels (VAP)
- Candidats souhaitant bénéficier du statut « Formation Continue » (prise en charge des études par un organisme)

**Renseignements** : Pôle Formation tout au long de la Vie  
formation.continue@u-bordeaux-montaigne.fr

- ◆ **Sur diplômes étrangers** : contacter la Direction de la Scolarité (Bureau des masters)

Ce master est une formation sélective, à capacité d'accueil limitée.  
L'admission se fait sur examen du dossier.

Présentation détaillée du master et informations pratiques sur  
**[www.u-bordeaux-montaigne.fr](http://www.u-bordeaux-montaigne.fr)**

## Contacts

**UFR Humanités**

Département de Philosophie

Université Bordeaux Montaigne – Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

---

### **Responsable pédagogique**

barbara.stiegler@u-bordeaux-montaigne.fr

### **Contacts administratifs**

*titulaire d'un diplôme français :*

master-humanites-philosophie@u-bordeaux-montaigne.fr

*titulaire d'un diplôme étranger :*

admissions.masters@u-bordeaux-montaigne.fr

---